

de défense, aux termes desquels les produits de défense canadiens peuvent être exportés en franchise vers les États-Unis et libres des restrictions de la politique d'achat des États-Unis. Les acheteurs locaux évalueront donc les firmes canadiennes d'après la même formule concernant le prix, la qualité et la livraison qu'ils appliquent à leurs fournisseurs américains.

Les entreprises canadiennes peuvent entrer sur ce marché en : (a) répondant à des appels d'offres principaux lancés par diverses agences d'approvisionnements du département de la Défense ou à la suite d'invitations qu'elles envoient à la Corporation commerciale canadienne (CCC); et (b) en vendant à des entreprises américaines à qui ont été adjudgés des contrats principaux. Le délégué commercial chargé de la défense peut fournir des renseignements sur les modalités d'appels d'offres et aider à repérer les compagnies éventuellement intéressées.

Des renseignements détaillés sur les politiques d'achats du département de la Défense apparaissent également dans des publications que l'on peut acheter au : Superintendent of Documents, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C. 20402 : *Selling to the Military* n° 008-000-00345-9 au catalogue et *Doing Business with the Department of Defence — A guide to foreign firms*.

On peut obtenir des renseignements sur la façon d'effectuer des ventes au département américain de la Défense, aux entrepreneurs de la défense américains et en vertu des Accords canado-américains de partage du matériel de défense en s'adressant au :

Chef, Division des États-Unis
Bureau des programmes de défense (32)
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
CANADA

Comme on le mentionnait plus haut, la CCC reçoit des soumissions des agences militaires d'approvisionnement; les fournisseurs devraient donc communiquer avec la CCC pour obtenir des renseignements sur ces débouchés. Ils peuvent recevoir des soumissions directement des agences s'ils s'y sont inscrits. Les réponses aux invitations directes doivent toutefois normalement passer par la CCC.